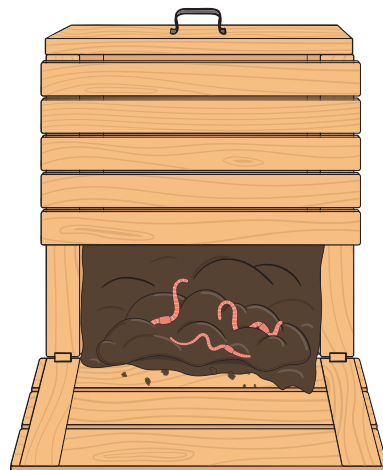


NOS BIODÉCHETS :

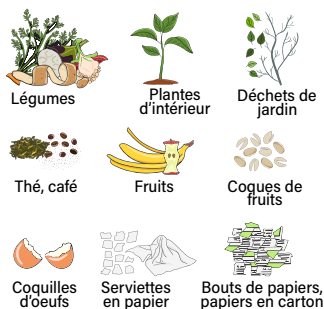
Un trésor méconnu



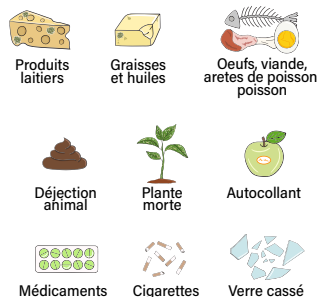
DANS MON COMPOSTEUR JE METS



CE QUE JE PEUX METTRE DANS LE COMPOST



CE QUE JE NE PEUX PAS METTRE DANS LE COMPOST



EN PETITE QUANTITÉ



VOTRE MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE

La commune octroie une aide financière pour l'achat d'un composteur par foyer franquevillais, offre non exclusive d'éventuelles aides de la Métropole Rouen Normandie.

10 €

pour l'achat d'un composteur de jardin pour les franquevillais résidant en habitat individuel souhaitant valoriser leurs biodéchets sur leur parcelle en produisant leur propre compost.

5 €

pour l'achat d'un composteur d'appartement pour les franquevillais résidant en habitat collectif.

Ce dispositif sera proposé du 1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024 sur présentation en mairie, d'une facture acquittée, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un RIB et d'une pièce d'identité.

A partir du 1^{er} janvier 2024, particuliers, collectivités et entreprises devront valoriser leurs biodéchets !

COMMENT ?

TONTES

Dès 2024, la Métropole Rouen Normandie réduira sa collecte de résidus de tonte.



LE MULCHING



Le **mulching** consiste à tondre sans ramasser l'herbe.

LE PAILLAGE

Le **paillage** est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matières organiques, minérales ou textiles pour le nourrir et/ou le protéger.



BRANCHAGES

2024 sera une année de transition avec une diminution progressive de la fréquence et de l'amplitude des collectes



LE BROYAGE À LA PARCELLE



PAILLAGE



Les personnes déposant leurs branchages auront la possibilité de disposer de broyat pour leur usage personnel.

À DÉFAUT



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Derrière le Stade Vion

Ouvert :

le **samedi et le mercredi** de
10h à 12h et de 14h à 16h de
début mars à fin octobre.

*La date d'ouverture sera
communiquée*



PAILLAGE



DÉCHETS ALIMENTAIRES

• J'HABITE EN APPARTEMENT

Composteur
d'appartement



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Derrière le Stade Vion

Ouvert :

samedi et le mercredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

*La date d'ouverture sera
communiquée*

• J'HABITE EN MAISON



Composteur de
jardin



À DÉFAUT



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Derrière le Stade Vion

Ouvert :

samedi et le mercredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

*La date d'ouverture sera
communiquée*

Les personnes déposant leurs biodéchets auront la possibilité de disposer de compost pour leur usage personnel.